

Crise politique

Les investisseurs internationaux se désengagent au Gabon

Par DE

En dehors de l'exemple notoire de Total, le sponsor officiel des dictateurs en Afrique, l'on constate un mouvement de reflux des investissements internationaux au Gabon. Ce mouvement, qui était timide depuis quelques mois, vient de connaître une brusque accélération depuis le hold-up électoral opéré par la junte militaro-putschiste au pouvoir.

La dernière annonce en date provient de l'entreprise Colas. Cette société était adjudicataire du projet de réalisation d'un axe 2x2 voies entre le Pk5 et le Pk12 de Libreville. Les travaux avaient commencé bien avant l'élection présidentielle. Ils ont connu un arrêt brutal durant les massacres perpétrés par la junte sur la jeunesse gabonaise. Ils avaient malgré tout repris. La semaine dernière, les responsables de Colas ont réuni l'ensemble du personnel et les sous-traitants pour leur indiquer qu'ils allaient arrêter le chantier. Il maquerait les 45 milliards de FCFA que la Banque de développement

des Etats de l'Afrique centrale (Bdeac) avait promis d'apporter. Seul l'Etat gabonais a entièrement libéré sa part de financement estimée à 9 milliards de FCFA. Cette somme a été entièrement consommée pour financer le démarrage des travaux. Sans l'apport promis par la Bdeac, Colas sera dans l'incapacité de poursuivre les travaux.

Il est curieux de constater « cette défaillance » de la Bdeac, car c'est une banque d'affaires. En règle générale, toute banque d'affaires s'adresse au marché financier pour financer ses projets. Cela veut dire que quand la Bdeac s'est engagée à participer à hauteur de 45 mil-

liards de FCFA à cette opération au Gabon, elle avait au préalable émis sur le marché financier les obligations du même montant et s'assurer qu'elles ont toutes été souscrites. Pourquoi cette banque ne parvient-elle pas à libérer cette somme ? Pourtant elle a à son capital de grandes signatures dont la note financière part du A à triple A : la Banque des Etats de l'Afrique centrale (Beac) (33,43% du capital) ; la Banque africaine de développement (Bad) (3,38% du capital) ; la France (4,23% du capital) ; le Koweït (0,08%), la Libye 1,67% (42,79%), aux côtés des Etats de la région qui disposent chacun

de 8,48% des parts. Un tel tour de table, notamment les actionnaires non régionaux, est plutôt de nature à rassurer les marchés. Pourquoi cela semble-t-il différent dans le cas de la Bdeac ? Au siège de la banque à Brazzaville, on garde un mutisme total. Le service de la communication joint vendredi dernier dans la journée s'est refusé à tout commentaire. Se contentant de confirmer l'engagement de la banque dans cette opération au Gabon. L'Agence nationale des grands travaux « ne répond pas à la presse de l'opposition ». Quant à Colas, l'entreprise indique « réserver exclusivement son point de vue sur cette question à son partenaire l'Etat gabonais, à ses salariés et sous-traitants », selon un cadre de la maison. Une manière très habile de botter en touche.

Un analyste tente une explication que les jours à venir vont confirmer ou infirmer. « La défaillance d'une banque d'affaires pour libérer un financement comme elle s'y est engagée avec un client ne peut survenir que si les souscripteurs des obligations émises par cet établissement décident,



pour une raison quelconque, de ne plus libérer les sommes promises... C'est plutôt un phénomène rare dans le monde de la finance internationale, mais cela n'en demeure pas moins une possibilité.

Sans épouser totalement la thèse de ce spécialiste, il faut néanmoins constater que cet « incident » intervient au moment où plusieurs autres investisseurs se désengagent du marché gabonais. Les souscripteurs de l'emprunt Bdeac en faveur du Gabon suivent peut-être la même dynamique. Shell vient d'annoncer son départ. Lors du dernier salon « Africa Week Oil » ou « Semaine africaine de l'industrie pétrolière », tenu en Afrique du Sud il y a

quelques jours, le Gabon et l'Algérie étaient désignés comme « pays en déclin » par l'hebdomadaire « Jeune Afrique », pourtant très en cour, qui avait couvert l'évènement. La compagnie aérienne Air France réduit « la capacité de ses vols à destination du Gabon ». L'opérateur de téléphonie mobile Azur est dans de grandes difficultés. Manière sans doute de préparer les esprits à son départ. Dans un tel contexte de sinistrose, il est fort possible que les investisseurs qui avaient promis à la Bdeac de lui prêter 45 milliards de FCFA, pour qu'elle, à son tour, les prête à l'Etat Gabonais, aient décidé de ne plus le faire.



Les travaux de la route avancent à pas de tortue